



FR

CONSEIL DE DIRECTION
88^{ème} session
Rome, 20-23 avril 2009

UNIDROIT 2009
C.D. (88) 14
Original: anglais
février 2009

**Point No. 16 de l'ordre du jour: Uniform Law Review / Revue de droit uniforme
et autre publications**

(note préparée par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Rapport sur les progrès réalisés</i>
<i>Action demandée</i>	
<i>Mandat</i>	<i>Résolution du Conseil de Direction No. 2 (B)(5) adoptée à sa 34^{ème} session (15 avril 1954); Décision du Conseil à sa 51^{ème} session (29 – 31 mai 1972)</i>
<i>Degré de priorité</i>	<i>Elevé</i>
<i>Etat</i>	<i>Calendrier respecté</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>C.D. (83) 15; C.D. (88) 2</i>

1. La *Revue de droit uniforme* et les autres publications de l'Institut, avec le site Internet et les bases de données UNILAW et UNILEX, font partie de ce que l'on appelle les activités de divulgation de l'organisation, que l'on pourrait appeler les "systèmes d'information d'UNIDROIT". Ces "systèmes" ont pour objectif d'informer le public sur les activités d'UNIDROIT et d'autres organisations internationales actives dans le domaine de l'unification du droit, mais aussi de promouvoir le droit uniforme dans la pratique.

A. LA UNIFORM LAW REVIEW / REVUE DE DROIT UNIFORME

1. INTRODUCTION

2. UNIDROIT publie une revue depuis 1948, date du premier volume de la publication *Unification du droit / Unification of Law*. Après les quatre premiers volumes, qui contenaient des instruments internationaux de droit uniforme publiés depuis les années 30 et des rapports sur les activités de l'Institut, la Revue est parue régulièrement entre 1956 et 1973, date à laquelle elle s'est fondue avec une autre publication, *Jurisprudence de droit uniforme* (publiée depuis 1956) pour former la *Uniform Law Review / Revue de droit uniforme*. L'élément important de la *Revue de droit uniforme* était qu'à cette époque, elle était conçue pour être une source d'information: elle publiait des instruments de droit uniforme, une importante bibliographie, une sélection de décisions

nationales appliquant les instruments de droit uniforme et, de façon occasionnelle, des articles visant à informer les lecteurs non seulement sur les travaux menés au sein d'UNIDROIT, mais aussi sur ceux menés dans d'autres organisations universelles ou régionales. On y trouvait également les études préliminaires sur les projets d'UNIDROIT, les rapports explicatifs des projets et, enfin, les instruments adoptés.

3. En 1996, la décision a été prise d'apporter des changements importants aussi bien à la présentation graphique de la Revue que, de façon plus importante, à son contenu. Cela avait semblé nécessaire non seulement pour récupérer le retard chronique accumulé dans la publication de la Revue, mais aussi pour susciter davantage d'intérêt pour les travaux de l'Institut et pour le droit uniforme. Elle est ainsi devenue une publication trimestrielle avec différentes sections, parmi lesquelles *Articles*, *Activités internationales* (Actualités d'UNIDROIT, Développements internationaux avec des informations d'autres organisations, Congrès et colloques, Opportunités de formation et de recherche), *Textes d'instruments de droit uniforme*, *Jurisprudence* et *Bibliographie* (Comptes rendus bibliographiques et Bibliographie de droit uniforme). Grâce principalement au dur labeur de Mme Frédérique Mestre et de Mme Patricia de Seume, la Revue est devenue un instrument juridique qui a sa place parmi les revues périodiques disponibles, aussi bien commerciales qu'universitaires, en constituant un élément attractif et stimulant.

4. En 2007, la décision a été prise de supprimer la section *Jurisprudence* qui demandait beaucoup de travail et qui, à l'avenir, aurait fait double emploi avec la base de données UNILAW, même si actuellement les sommaires publiés dans la Revue constituent une part importante du contenu de UNILAW. Il est probable que d'autres sections, comme celles sur les *Congrès et colloques*, cesseront de figurer à partir de 2009, notamment parce que l'on trouve facilement sur Internet des informations mises à jour. Une autre modification importante à compter de 2009 est que si la Revue maintiendra son caractère trimestriel, elle ne sera publiée que deux fois par an lorsque cela sera possible. Cela présente un certain nombre d'avantages, non seulement en termes de temps consacré à la Revue par des membres du Secrétariat et de coûts postaux, mais également en termes de contenu: il sera plus facile de créer un ensemble systématique avec plus d'espace disponible immédiatement pour une discussion approfondie de sujets particuliers.

5. Un examen périodique du développement de la Revue et de sa distribution a commencé en 2008 en vue d'évaluer comment ce moyen d'information pourrait mieux promouvoir les travaux de l'Institut et de droit uniforme en général et s'il touchait son public de façon efficace. Dans ce contexte, il faut rappeler que la *Revue de droit uniforme* n'est pas principalement une entreprise commerciale. Même s'il est souhaitable que les dépenses liées à la publication de la Revue soient couvertes, la Revue reste principalement le véhicule qui permet à l'organisation de promouvoir la connaissance des travaux des organisations qui se consacrent à l'élaboration de règles de droit, et naturellement en premier lieu de ses propres travaux. Un outil de promotion que l'on a appelé "carte de visite". Si le droit uniforme fait partie des législations des Etats dans le monde, il est encore considéré comme un corps étranger qu'il faut éviter de quelque façon. Si l'on veut que les investissements des nations qui croient en l'utilité, voire la nécessité, du droit uniforme portent des fruits, il faut "prêcher la bonne parole" parmi les juristes de toutes professions et, avant tout, parmi les juristes de demain, c'est-à-dire les étudiants d'aujourd'hui.

2. CONTENU

6. On peut lire dans le document qui résume l'histoire et les objectifs de la Revue en 2006, que "[l]a *Revue de droit uniforme* dans son nouveau format vise un public très large. Le droit comparé et le droit uniforme ne se limitent plus à la sphère des relations internationales et font de plus en plus partie des cultures juridiques nationales. Intégrés dans la formation des jeunes

juristes, ils sont mis en pratique dans la réalité des échanges internationaux, et souvent même aussi strictement internes” (C.D. (83) 15, p.2).

7. Lorsque la décision du nouveau format de la Revue a été prise, on avait estimé que pour remplir la mission de l'organisation de travailler pour l'harmonisation du droit, la Revue devait également faire état des travaux de ses organisations soeurs et publier d'autres rapports concernant des éléments nouveaux en matière de droit uniforme. Les travaux de la *CNUDCI* et de la *Conférence de La Haye* ont par conséquent fait l'objet de nombreux articles, leurs instruments ont été reproduits, leurs conférences et colloques ont été annoncés et la Revue a publié des comptes rendus bibliographiques y relatifs. Depuis 2007, les deux Secrétariats contribuent de façon régulière à la Revue en faisant état de leurs travaux.

8. Outre la promotion et les discussions sur le droit uniforme, des articles et autres commentaires ont également été publiés concernant les tendances en matière de droit comparé. Le droit comparé constitue la base des travaux des organisations qui élaborent des règles de droit international et la contribution que peut apporter une revue périodique publiée par l'une de ces organisations à la promotion et au développement du droit uniforme constitue un ajout positif aux revues juridiques existantes en matière de droit comparé.

3. DISTRIBUTION

9. La Revue a d'abord figuré dans le catalogue *Law Books in Europe* (1998-1999), puis dans celui de *Kluwer Law International* (jusqu'à fin 2001). Par la suite, en vertu d'un accord de distribution non exclusive, la Revue a été distribuée par *Giuffrè Editore*, éditeur juridique italien (moyennant une commission s'élevant à environ la moitié des revenus générés par les ventes). Depuis 2006, UNIDROIT distribue lui-même la Revue.

10. La Revue est distribuée de différentes façons: elle fait l'objet de ventes, d'échanges avec des revues périodiques pour la Bibliothèque d'UNIDROIT, elle est distribuée aux Bibliothèques dépositaires qui l'ont demandée et un certain nombre de personnes la reçoivent à titre gratuit (personnes, organisations, universités, membres du Conseil de Direction, membres du Conseil de Direction *ad honorem*, correspondants de la Revue, Comité scientifique et auteurs de contributions pour la Revue). Lorsqu'un numéro spécial de la Revue est consacré à un sujet particulier, un nombre supplémentaire d'exemplaires est habituellement imprimé pour permettre de vendre séparément le numéro en question. Les tableaux reproduits ci-dessous indiquent en premier lieu le nombre total d'exemplaires distribués depuis qu'UNIDROIT s'occupe de la distribution, puis divise la distribution par catégorie. Un tableau indiquant la distribution de la Revue pays par pays figure en Annexe 1 au présent document. Les "dons" indiqués ne comprennent pas les catégories spéciales (membres du Conseil de Direction, membres du Conseil de Direction *ad honorem*, correspondants de la Revue, Comité scientifique et auteurs de contributions pour la Revue).

11. Bien que le nombre d'abonnements ne soit pas très élevé, le fait que la Revue soit distribuée à travers des échanges pour la Bibliothèque d'UNIDROIT est un motif de satisfaction particulière parce que, ainsi, la Revue est accessible à de nombreux étudiants et facultés. Il convient en outre de relever qu'une politique de distribution plus agressive pourrait soulever des problèmes de nature fiscale puisqu'UNIDROIT pourrait alors être considéré comme un éditeur commercial.

(a) *Distribution totale*

DISTRIBUTION					
Année \ Sujet	Total	Ventes	Echanges	Bibliothèques dépositaires	Dons
2006	459	276	151	27	5
2007	507	270	190	27	20
2008	459	212	197	27	23

(b) *Distribution par catégorie*

12. Il faut examiner la question de savoir qui est le lecteur que l'on vise. A l'exception notamment des cas liés à l'adoption d'un instrument qui revêt une importance pratique immédiate, il est peu probable que la majorité des lecteurs sera constituée de juristes praticiens. Au contraire, comme on peut le constater simplement à partir des chiffres, les universités jouent un rôle clé car c'est dans les universités que sont formées les générations futures, générations futures qui seront appelées à appliquer ou interpréter le droit uniforme.

13. Deux catégories différentes regroupent un certain nombre de récipiendaires, habituellement "Bibliothèque dépositaire" et "Echanges", dans un cas "Ventes" ainsi que "Bibliothèque dépositaire". Le tableau ci-dessous indique le chiffre total pour chaque catégorie puis divise ce total selon le type d'acquisition. Comme on l'a déjà indiqué, la part du lion en matière de distribution revient aux universités. Il convient de relever que le nombre de lecteurs dans le cas d'acquisition par des bibliothèques, principalement universitaires mais également les bibliothèques de grands cabinets d'avocats, peut être bien plus élevé que le nombre d'exemplaires vendus ou échangés.

14. L'influence de Hein-on-line, éditeur juridique en ligne avec 1224 titres accessibles par abonnement, constitue un élément inconnu de cette équation. Suite à un accord conclu en septembre 2003 et mis en oeuvre en novembre 2005, la *Revue de droit uniforme* se trouve sur Hein-on-line, chaque numéro y apparaissant deux ans après sa publication. L'examen de la présence de la *Revue de droit uniforme* dans les catalogues des bibliothèques des facultés de droit en Australie a montré que, dans plusieurs cas, la Revue y figurait sur support papier jusqu'à il y a environ deux ans, et ensuite simplement en ligne à partir de Hein-on-line. Des vérifications rapides concernant des universités américaines qui ont mis fin à leur abonnement ont montré le même résultat. Ainsi, tout en permettant l'accès à la Revue à des personnes qui ne pourraient pas avoir accès à la version papier, un certain nombre d'abonnements ont cessé, probablement suite à l'accord avec Hein-on-line. Il faut reconnaître que Hein verse des royalties à l'Institut qui ont considérablement augmenté, passant de US dollars 317,34 en 2007 (se référant à 2006) à US dollars 4.323,58 en 2008 (se référant à 2007).

15. Les échanges ont augmenté depuis 2004, les ventes ont baissé, notamment celles aux juristes praticiens - cela n'étant pas surprenant parce que la Revue n'a jamais entendu être un outil pour les avocats dans leur pratique. Il faut toutefois rappeler que les librairies constituent un élément inconnu, parce que dans la plupart du temps il n'y a aucune indication quant à l'utilisateur final. En d'autres mots, l'utilisateur final pourrait être un avocat ou encore une université. Un élément qui explique dans une certaine mesure le nombre relativement bas d'abonnements est que la *Revue de droit uniforme* n'est pas spécialisée dans une discipline particulière et ne s'adresse par conséquent pas à une clientèle spécifique. Il est vrai qu'il existe des revues périodiques générales dans la plupart des pays, mais elles traitent des questions nationales qui sont susceptibles

d'intéresser un praticien généraliste qui n'est pas nécessairement intéressé par ce qui se passe dans d'autres pays, notamment si cela concerne des conventions internationales.

CATEGORIE	2006		2007		2008	
Non identifiée			2	2 ventes	1	1 vente
Association	7	2 Bibliothèques dépositaires 5 échanges	10	6 échanges 2 Bibliothèques dépositaires + Echanges 2 dons	10	6 échanges 2 Bibliothèques dépositaires + Echanges 2 dons
Académie	2	1 Bibliothèque dépositaire 1 échange	3	1 Bibliothèque dépositaire 2 échanges	3	1 Bibliothèque dépositaire 2 échanges
Librairie	56	Ventes	55 + Hein	Ventes	37 + Hein	Ventes
Banque	5	1 Bibliothèque dépositaire 4 ventes	4	1 Bibliothèque dépositaire 3 ventes	5	1 Bibliothèque dépositaire 4 ventes
Tribunal	10	3 ventes 7 échanges	13	3 ventes 9 échanges 1 don	13	3 ventes 9 échanges 1 don
Chambre de commerce	1	Don	1	Don	1	Don
Société	1	Vente (seulement 10 x 2006/3)				
Gouvernement	13	5 ventes 6 Bibliothèques dépositaires 2 échanges 2 dons	21	6 ventes 6 Bibliothèques dépositaires 5 échanges 4 dons	21	5 ventes 6 Bibliothèques dépositaires 1 Bibliothèque dépositaire + Echange 5 échanges 4 dons
Juriste d'entreprise	5	Ventes + 1 seulement 2006/3	5	4 ventes 1 don	3	ventes
Institut	6	1 Bibliothèque dépositaire 5 échanges	7	1 Bibliothèque dépositaire + Echange) 5 échanges 1 don	7	1 Bibliothèque dépositaire + Echange) 5 échanges 1 don
Avocat/Cabinet	49	33 ventes + 6 seulement 2006/3 10 échanges	32	18 ventes 13 échanges 1 don	23	8 ventes 13 échanges 2 dons
Organisation	24	6 ventes 17 échanges 1 don	27	4 ventes 20 échanges 3 dons	30	4 ventes 20 échanges 6 dons
Association professionnelle	7	Echanges	8	Echanges	8	Echanges
Bibliothèque publique	7	2 ventes 5 Bibliothèques dépositaires	10	2 ventes 5 Bibliothèques dépositaires 3 échanges	11	2 ventes 5 Bibliothèques dépositaires 4 échanges
Publication	4	Echanges	6	Echanges	7	Echanges
Université	267	161 ventes + 2 seulement 2006/3 9 Bibliothèques dépositaires 3 Bibliothèques dépositaires + Echange 91 échanges 3 dons	304	173 ventes 10 Bibliothèques dépositaires 3 Bibliothèques dépositaires + Echange 110 échanges 8 dons	282	146 ventes 1 vente + Bibliothèque dépositaire 10 Bibliothèques dépositaires 3 Bibliothèques dépositaires + Echange 114 échanges 8 dons

(c) *Distribution par pays*

16. Le tableau qui figure en Annexe 1 ci-dessous illustre la distribution de la Revue pays par pays au cours des trois dernières années. Le tableau indique le nombre total d'exemplaires pour chaque pays puis divise le total par méthode d'acquisition.

4. IMPRESSION

17. Les frais d'impression de la Revue s'élèvent à environ € 27.000 – 30.000 par an (4 numéros). 700 exemplaires sont habituellement imprimés mais, en cas de numéro spécial, le nombre d'exemplaires est supérieur en fonction du public pour lequel il a été prévu, par exemple si les actes d'un congrès sont publiés et que les actes ont été inclus dans les frais d'inscription. Cela a été par exemple le cas du numéro double 2008-1/2 qui contenaient les Actes du Colloque sur "*L'harmonisation du droit OHADA des contrats*" (Ouagadougou, 15 - 17 novembre 2007) et qui a été publié en 1000 exemplaires. Quelques autres exemples: numéro double 2003-1/2 qui a publié les Actes du congrès sur "*Harmonisation mondiale du droit privé et intégration économique régionale*" organisé pour célébrer le 75^{ème} anniversaire de la fondation d'UNIDROIT (1200 copies imprimées), numéro spécial 2006-3 qui a publié les Actes du symposium sur "*Les 50 ans de la Convention CMR – avenir et perspectives du transport international par route*" (Deauville, 18 – 19 mai 2006) (1200 copies imprimées), numéro spécial 2005-1/2 consacré aux titres financiers (1300 copies imprimées).

5. ENVOIS

18. Les coûts d'envoi ont augmenté en 2004/2006 et, malheureusement, les tarifs postaux spéciaux qui étaient en vigueur pour les imprimés ont été supprimés. Par ailleurs, les coûts postaux doublent pratiquement lorsque le poids de la publication excède 1 kg.

19. En moyenne, 3.500 euros sont dépensés pour l'envoi d'un seul numéro de la Revue, y compris le coût des enveloppes (0,50 euro chacune). Le coût total annuel pour l'envoi de la Revue est resté approximativement le même ces trois dernières années et s'élève à environ 14.000 euros.

6. REVENUS DES VENTES

20. Le tableau ci-dessous donne le total des revenus engendrés par les ventes de la Revue. Il faut ajouter à ces chiffres la valeur des échanges pour la Bibliothèque, qui a été estimée à environ 13.000 euros. Il faut également ajouter un autre élément, bien qu'il soit très difficile d'estimer en termes monétaires ce qui ne l'est pas, c'est-à-dire la valeur de la Revue en tant que matériel de promotion.

REVENUS DES VENTES (EN EUROS)		
2006 abonnements	20.002,94	
Ventes des anciens numéros	5.942,85	
2007 abonnements	25.450,25	Reliquat: 115.00
Ventes des anciens numéros	7.075,60	
2008 abonnements	22.442,00	Reliquat: 983.00
Ventes des anciens numéros	3.316,00	Reliquat: 515.00

7. VERSION ELECTRONIQUE DE LA UNIFORM LAW REVIEW / REVUE DE DROIT UNIFORME

21. Depuis novembre 2006, une version électronique de la *Uniform Law Review / Revue de droit uniforme* est accessible en ligne. Pour pouvoir accéder au texte intégral, il faut disposer d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe mais l'accès aux informations de base est totalement gratuit. La Revue électronique est accessible par le biais du site internet d'UNIDROIT et offre un certain nombre d'options de recherche pour faciliter la consultation. Elle contient l'ensemble de la *Revue de droit uniforme* depuis 1977. Etant donné l'importance des moyens de communication électronique, le Secrétariat a l'intention de faire de la revue électronique l'un des piliers de ses *systèmes d'information*. L'accès payant à certaines informations pourrait constituer un autre aspect positif.

8. CONCLUSION

22. Une revue juridique est vivante, elle se développe au fil des années pour répondre aux besoins nouveaux. Il est donc périodiquement nécessaire de faire le point sur la situation, d'évaluer les avantages et les inconvénients des différentes approches et options. La *Uniform Law Review / Revue de droit uniforme* se trouve actuellement dans l'une de ces phases d'inventaire en raison principalement de deux éléments: en premier lieu, l'influence des moyens électroniques dont dispose la communauté internationale – et évidemment aussi la *Uniform Law Review / Revue de droit uniforme* – et, en second lieu, la nécessité d'utiliser davantage la Revue pour promouvoir la connaissance du droit uniforme en général et des travaux d'UNIDROIT en particulier.

23. La *Uniform Law Review / Revue de droit uniforme* n'est pas à titre principal une entreprise commerciale. Elle figure parmi les instruments dont dispose l'Institut pour promouvoir les travaux de l'organisation et le droit uniforme en général. Il ne faudrait donc pas considérer son utilité simplement en termes monétaires, mais également en termes d'importance et d'efficacité de la stratégie promotionnelle de l'organisation.

24. Le Secrétariat est convaincu que le résultat est éminemment positif, que les efforts et les ressources déployées pour la production de la Revue, sa promotion et sa distribution, sont pleinement justifiés, particulièrement lorsque l'on considère l'investissement global fait par la communauté internationale pour l'élaboration du droit uniforme. Il s'agit d'un investissement à long terme qui vise à mettre en valeur les travaux des agences internationales qui élaborent des règles de droit en général, et d'UNIDROIT en particulier.

B. AUTRES PUBLICATIONS

1. GUIDE D'UNIDROIT SUR LES ACCORDS INTERNATIONAUX DE FRANCHISE PRINCIPALE

25. Des négociations sont en cours avec le Professeur Young-Hong Choi de la faculté de droit de l'Université de Corée en vue de la traduction du Guide en coréen, et avec *GTZ - Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit GmbH* pour la traduction du Guide en serbe. Les versions serbe et coréenne du Guide seront publiées et vendues par les traducteurs qui s'engagent entre autres à protéger le Guide contre les violations du droit d'auteur.

2. COMMENTAIRE OFFICIEL DE LA CONVENTION DU CAP ET DU PROTOCOLE AERONAUTIQUE, et COMMENTAIRE OFFICIEL DE LA CONVENTION DU CAP ET DU PROTOCOLE DE LUXEMBOURG

26. L'édition révisée du *Commentaire officiel de la Convention du Cap et du Protocole aéronautique*, ainsi que le *Commentaire officiel de la Convention du Cap et du Protocole de Luxembourg*, tous deux préparés par le Professeur Sir Roy Goode, sont parus en juin 2008.

3. ACTES ET DOCUMENTS D'UNIDROIT

27. Les *Actes et Documents d'UNIDROIT 1997-2008* sur CD-ROM sont en cours d'élaboration et seront distribués gratuitement aux Bibliothèques dépositaires de la documentation d'UNIDROIT dans les Etats membres ainsi qu'aux membres du Conseil de Direction.

ANNEXE

DISTRIBUTION DE LA REVUE DE DROIT UNIFORME PAYS PAR PAYS

PAYS	2006		2007		2008	
Afrique du sud	3	Echanges	4	Echanges	4	Echanges
Allemagne	23	19 ventes + 1 seulement 2006-2-4 1 Bibliothèque dépositaire 3 échanges	24	17 ventes 1 Bibliothèque dépositaire 5 échanges 1 don	18	11 ventes 1 Bibliothèque dépositaire 5 échanges 1 don
Antilles néerlandaises			1	Echange	1	Echange
Argentine	4	4 échanges	4	4 échanges	5	5 échanges
Arménie					1	Don
Australie	10	1 vente 1 Bibliothèque dépositaire 8 échanges	10	1 vente 1 Bibliothèque dépositaire 8 échanges	10	1 vente 1 Bibliothèque dépositaire 8 échanges)
Autriche	7	3 ventes + 3 seulement 2006/3 1 échange	4	3 ventes 1 échange	4	2 ventes 2 échanges
Belarus	1	1 échange	1	1 échange	1	1 échange
Belgique	14	7 ventes + 2 seulement 2006/3 1 Bibliothèque dépositaire 4 échanges	12	7 ventes 1 Bibliothèque dépositaire 4 échanges	13	6 ventes 1 Bibliothèque dépositaire 4 échanges 2 dons
Bénin			1	1 don	1	1 don
Bosnie-Herzégovine	1	1 échange	1	1 échange	1	1 échange
Brésil	5	2 ventes 3 échanges	8	1 vente 4 échanges 3 dons	7	4 échanges 3 dons
Bulgarie	2	1 Bibliothèque dépositaire 1 échange	3	1 Bibliothèque dépositaire 1 échange 1 don	3	1 Bibliothèque dépositaire 1 échange 1 don
Cameroun			2	1 échange 1 don	2	1 échange 1 don
Canada	11	7 ventes 4 échanges	15	9 ventes 4 échanges 2 dons	10	3 ventes 1 Sale + Bibliothèque dépositaire 3 échanges 2 dons
Chili	3	Echanges	4	Echanges	6	1 Bibliothèque dépositaire 5 échanges
Colombie	4	1 Bibliothèque dépositaire 3 échanges	5	1 Bibliothèque dépositaire 4 échanges	5	1 Bibliothèque dépositaire 4 échanges
Croatie			1	Don	1	Don
Danemark	4	Ventes	3	Ventes	2	Ventes
Egypte			1	Echange	1	Echange
Emirats arabes unis	1	Vente				
Espagne	23	11 ventes 1 Bibliothèque dépositaire 11 échanges	25	11 ventes 1 Bibliothèque dépositaire 13 échanges	23	9 ventes 1 Bibliothèque dépositaire 13 échanges
Estonie	1	Bibliothèque dépositaire	2	1 Bibliothèque dépositaire 1 échange	2	1 Bibliothèque dépositaire 1 échange
Etats-Unis d'Amérique	73	50 ventes 1 Bibliothèque dépositaire 21 échanges 1 don	85	60 ventes + Hein 2 Bibliothèques dépositaires 23 échanges 1 don	77	49 ventes + Hein 2 Bibliothèques dépositaires 25 échanges 1 don

Fédération de Russie	4	1 Bibliothèque dépositaire 3 échanges	5	1 Bibliothèque dépositaire 4 échanges	5	1 Bibliothèque dépositaire 4 échanges
Finlande	5	1 Bibliothèque dépositaire 3 échanges 1 don	5	1 Bibliothèque dépositaire 3 échanges 1 don	5	1 Bibliothèque dépositaire 3 échanges 1 don
France	33	17 ventes + 5 seulement 2006/3 11 échanges	28	15 ventes 11 échanges 2 dons	24	11 ventes 11 échanges 2 dons
Grèce	4	3 ventes 1 Bibliothèque dépositaire	4	1 vente 1 Bibliothèque dépositaire 1 échange (comme Bibliothèque dépositaire) 1 don	2	1 échange – également Bibliothèque dépositaire 1 don
Hong Kong	1	Vente	1	Vente	1	Vente
Hongrie	5	1 Bibliothèque dépositaire 4 échanges	7	1 Bibliothèque dépositaire + Exchange 5 échanges 1 don	8	1 Bibliothèque dépositaire 1 Exchange (comme Bibliothèque dépositaire) 5 échanges 1 don
Inde	4	1 Bibliothèque dépositaire 3 échanges	5	1 Bibliothèque dépositaire 1 Exchange (comme Bibliothèque dépositaire) 3 échanges	5	1 Bibliothèque dépositaire 1 Exchange (comme Bibliothèque dépositaire) 3 échanges
Iran					1	Don
Irlande	1	Bibliothèque dépositaire	1	Bibliothèque dépositaire	1	Bibliothèque dépositaire
Israël	4	2 ventes 2 échanges	3	1 vente 2 échanges	3	1 vente 2 échanges
Italie	92	74 ventes (1 seulement 2006/3) 17 échanges 1 don	77	58 ventes 18 échanges 1 don	69	49 ventes 19 échanges 1 don
Japon	8	7 ventes 1 échange	12	9 ventes 3 échanges	7	4 ventes 3 échanges
Lettonie	2	1 Bibliothèque dépositaire 1 vente	2	1 Bibliothèque dépositaire 1 vente	2	1 Bibliothèque dépositaire 1 vente
Liban			1	Echange		Echange
Lituanie	1	Vente	1	Vente	1	Vente
Luxembourg	2	1 vente 1 échange	2	1 vente 1 échange	2	2 échanges
Malte	1	Bibliothèque dépositaire	1	Bibliothèque dépositaire	1	Bibliothèque dépositaire
Mexique	5	1 vente 3 Bibliothèques dépositaires 1 échange (comme 1 Bibliothèque dépositaire)	7	1 vente 3 Bibliothèques dépositaires 3 échanges (2 comme Bibliothèques dépositaires)	6	3 Bibliothèques dépositaires 3 échanges (2 comme Bibliothèques dépositaires)
Pays-Bas	19	18 ventes 1 échange	28	25 ventes 3 échanges	22	19 ventes 3 échanges
Nouvelle-Zélande	2	Echanges	2	Echanges	2	Echanges
Norvège	4	3 ventes 1 échange	4	3 ventes 1 échange	4	3 ventes 1 échange
Pérou	1	Echange	1	Echange	1	Echange
Philippines			1	Echange	1	Echange

Pologne	3	1 vente 1 Bibliothèque dépositaire 1 échange	5	1 vente 1 Bibliothèque dépositaire 3 échanges	5	1 vente 1 Bibliothèque dépositaire 3 échanges
Porto Rico	2	Echanges	2	Echanges	2	Echanges
Portugal	7	6 ventes 1 échange	6	5 ventes 1 échange	5	3 ventes 2 échanges
Rép. de Corée	2	Ventes	4	3 ventes 1 échange	4	3 ventes 1 échange
Roumanie	1	Vente	3	1 vente 2 échanges	3	1 vente 2 échanges
Royaume-Uni	22	16 ventes + 1 seulement 2006/3 1 Bibliothèque dépositaire 4 échanges	19	14 ventes 1 Bibliothèque dépositaire 4 échanges	20	15 ventes 1 Bibliothèque dépositaire 4 échanges
Saint-Marin	1	Vente	1	Vente	1	Vente
Saint-Siège	1	Bibliothèque dépositaire	2	1 Bibliothèque dépositaire 1 échange	2	1 Bibliothèque dépositaire 1 échange
Serbie	2	1 vente 1 échange	3	1 vente 2 échanges	3	1 vente 2 échanges
Slovaquie	5	1 vente 1 Bibliothèque dépositaire 3 échanges	5	1 vente 1 Bibliothèque dépositaire 3 échanges	4	1 Bibliothèque dépositaire 3 échanges
Slovénie	1	Vente	2	1 vente 1 Bibliothèque dépositaire	2	1 vente 1 Bibliothèque dépositaire
Suède	5	2 ventes 1 Bibliothèque dépositaire 2 échanges	5	1 vente 1 Bibliothèque dépositaire 2 échanges 1 don	4	1 vente 1 Bibliothèque dépositaire 2 échanges
Suisse	20	10 ventes 1 Bibliothèque dépositaire 8 échanges (1 comme Bibliothèque dépositaire) 1 don	21	8 ventes 1 Bibliothèque dépositaire 11 échanges (1 comme Bibliothèque dépositaire) 1 don	20	7 ventes 1 Bibliothèque dépositaire 11 échanges (1 comme Bibliothèque dépositaire) 1 don
Taiwan	1	Echange	1	Echange	2	1 vente 1 échange
Tunisie	3	2 ventes 1 échange	4	3 ventes 1 échange	4	2 ventes 2 échanges
Turquie	5	1 vente 1 Bibliothèque dépositaire + Exchange 3 échanges	6	1 Bibliothèque dépositaire 5 échanges (1 comme Bibliothèque dépositaire)	7	1 vente 1 Bibliothèque dépositaire 5 échanges (1 comme Bibliothèque dépositaire)
Uruguay	5	1 Bibliothèque dépositaire 3 échanges 1 don	6	1 Bibliothèque dépositaire 4 échanges 1 don	6	1 Bibliothèque dépositaire 4 échanges 1 don
Venezuela	2	Echanges	2	Echanges	1	Echange
Vietnam			2	1 vente 1 échange	1	1 échange